

Espace MAELIS

MONTLUÇON COMMUNAUTÉ MOBILITÉ

21 rue du Faubourg Saint-Pierre
03100 MONTLUÇON

HORAIRES

Du lundi au vendredi
8h30-12h et 13h30-18h

Samedi
8h30-12h

04 70 05 02 67
maelis@keolis.com



www.maelis.eu
www.resa.cvelo.maelis.eu



MAELIS
MONTLUÇON COMMUNAUTÉ MOBILITÉ

Utilisation du vélo à assistance électrique



Mon guide complet



Bienvenue sur le service CVélo!

Ce guide d'utilisation a été conçu pour vous permettre de profiter pleinement de votre vélo à assistance électrique (VAE).

Nous vous encourageons à le lire attentivement.

Il vous guidera dans votre prise en main du vélo, ainsi que dans son utilisation et son entretien pour une utilisation optimale et en toute sécurité.

Si vous avez le moindre doute concernant le fonctionnement ou l'entretien de votre vélo à assistance électrique, n'hésitez pas à contacter nos équipes par téléphone (04 70 05 02 67) ou par mail à maelis@keolis.com.

Il ne reste plus qu'à pédaler...



Les équipes Maelis



vidéo complète :
https://youtu.be/ZKwIFh_ILk0



1. Interdiction:

Il est interdit de laver le VAE avec un nettoyeur haute pression, un jet d'eau ou une station de lavage (grande quantité d'eau) afin de ne pas endommager le circuit et les composants électriques.

2. Lavage:

Utilisez une éponge mouillée et essorée pour nettoyer la surface souillée (partie mécanique seulement) : cadre, roues, pédales, pare-chaînes...

Utilisez un chiffon doux pour nettoyer les composants électriques : le moteur, le contrôleur, la batterie et les feux.

3. Conseils d'entretien:

Un bon entretien et une utilisation correcte du VAE éviteront d'endommager les composants électriques et préserveront leur longévité.

Ne laissez pas votre VAE à l'extérieur pendant une longue période. Comme tout vélo, il résiste à la pluie et à l'humidité pendant les trajets, mais une longue exposition à l'extérieur risque de provoquer des dommages au module d'assistance.

En cas de dysfonctionnement, n'essayez pas de réparer le VAE (contactez le service Maelis).

Mettre le display à l'arrêt avant d'extraire la batterie de son logement.



Attention : ne pas toucher les bornes + et - de la batterie
besoin de + d'infos? consultez notre vidéo tuto.

L'utilisation au quotidien

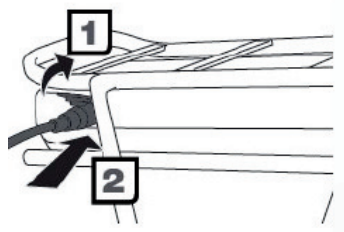


La prise en main de votre VAE

Entretien et stockage de la batterie

Si vous n'utilisez pas le vélo, il est nécessaire de stocker la batterie dans un local propre, sec et à température ambiante (entre 5°C et 25°C environ). Pour un stockage de longue durée, il est impératif de stocker la batterie avec le niveau de charge supérieur à 60 % (4 leds).

Vous devez recharger la batterie une fois tous les 3 mois pendant au minimum 2 heures pour ne pas dégrader l'autonomie de la batterie. Après un long stockage de la batterie, vous devez la recharger pendant 24h pour les 2 premières utilisations afin d'obtenir une performance optimale de la batterie.

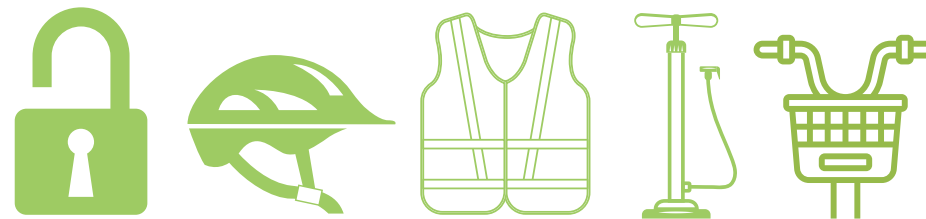


Autonomie:

L'autonomie de la batterie est d'environ 120 km mais elle est influencée par :

- Les conditions du parcours (terrain accidenté, vent contraire, arrêts et démarrages fréquents, parcours en ville avec freinages fréquents, etc...)
- Le poids du cycliste et la charge du vélo.
- La capacité de la batterie (Ah) : plus la capacité est grande plus l'autonomie sera élevée.
- Le niveau de charge : la batterie rechargée à 100 % aura une autonomie optimale.
- Le mode assistance électrique choisi (Mode 1 à 5) : plus le mode est élevé, plus l'autonomie sera réduite.

Les accessoires fournis avec votre VAE



Les vélos sont fournis avec un antivol, un casque, un gilet réfléchissant, une pompe à vélo, un panier avant.

L'ensemble de ces équipements doit être retourné avec le vélo sous peine de facturation.

Sur demande (en fonction des stocks disponibles) : siège enfant, remorque enfant, rétroviseur.

Avant de pédaler

• S'assurer que le vélo est à sa taille

Pour déterminer votre hauteur de selle, asseyez-vous sur le vélo, posez un talon sur la pédale en position basse, manivelle parallèle à la tige de selle.

Lorsque votre jambe est tendue la hauteur de selle est correcte.





La prise en main de votre VAE

• Régler sa selle

Il faut régler la hauteur de la tige de selle en fonction de la morphologie de l'utilisateur **sans dépasser le repère minimum d'insertion de la tige de la selle.**

Une fois la hauteur souhaitée atteinte, vérifiez que le collier de selle est inséré dans le tube de selle, puis resserrez la poignée au couple indiqué sur le collier.



• Contrôler son vélo avant utilisation

Le bon état des pièces d'usure comme par exemple les jantes, les freins, les pneumatiques, la transmission, doit être vérifié par l'utilisateur avant toute utilisation et régulièrement contrôlé, entretenu et réglé si besoin en contactant le service client Maelis.

Assurez-vous que les écrous de roues soient bien serrés, que le système d'éclairage et de signalisation (avant et arrière) fonctionne, que la tige de selle, la selle et la potence soient bien positionnées et bien serrées, que le timbre avertisseur fonctionne et que toutes les fixations soient bien serrées.

Pour toutes interrogations concernant le serrage des différents éléments, vous pouvez vous rapprocher du service client Maelis.

L'utilisation au quotidien

Indication du niveau de charge de la batterie

Il faut environ 5h pour charger complètement la batterie.

Il est préférable de débrancher le chargeur dès la charge terminée et la mettre en charge avant qu'elle ne soit complètement déchargée.

Si la dernière led clignote, cela signifie que le niveau de charge est faible, vous devez recharger la batterie afin d'éviter qu'elle ne soit abîmée.

État des leds	Capacité restante
5 leds allumées	> 75 %
4 leds allumées	> 50 %
3 leds allumées	> 30 %
2 leds allumées	> 15 %
1 led allumée	> 10 %

ATTENTION : lorsque le niveau de charge de la batterie est en dessous de 10%, **le taux d'assistance du moteur sera réduit lors du pédalage.** Pensez à recharger la batterie .

Mode veille / recharge de la batterie

Si vous appuyez sur le bouton "power" pour vérifier le niveau de la charge de la batterie mais qu'aucune LED ne s'allume, la batterie est en mode veille. Vous devez la recharger afin de la rendre fonctionnelle (1 min de charge pour la réactiver).

Si vous n'utilisez pas la batterie pour une longue durée, vous devez la recharger 1 fois tous les 3 mois pendant 2 heures.



6. La batterie

Vérification du niveau de charge de la batterie :

On peut vérifier le niveau de charge de la batterie de 2 manières.

Lorsque le display au guidon est en marche :

La mise en marche du display au guidon, les leds de la batterie s'allument automatiquement pour indiquer le niveau de charge de la batterie.

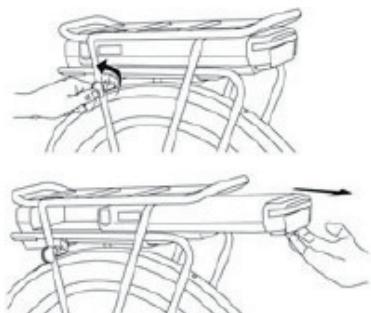
Lorsque le display est à l'arrêt ou quand la batterie n'est pas intégrée au vélo :

Appuyer sur le bouton "power" et les leds s'allument pour indiquer le niveau de charge de la batterie puis elles s'éteignent.

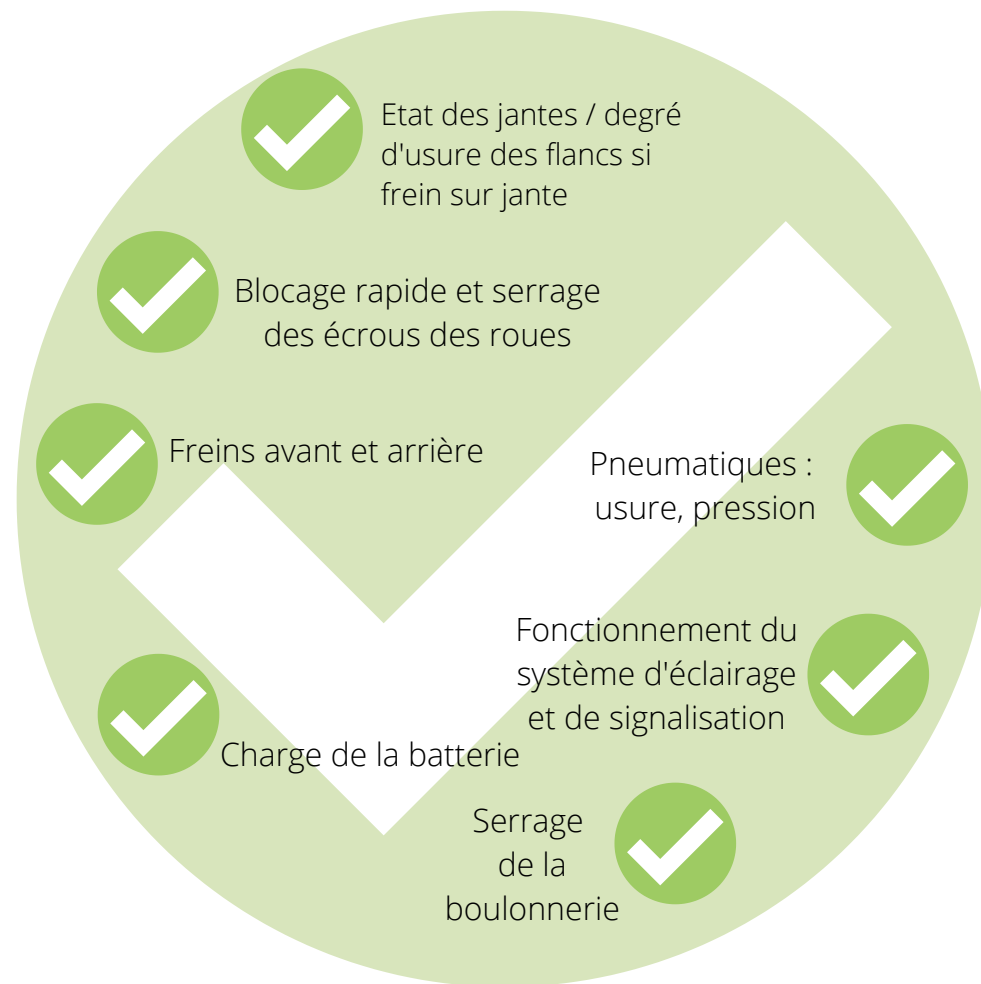


Pour retirer la batterie :

Il faut faire un tour de clé, tenir la clé en place puis retirer la batterie comme un tiroir en poussant le tiroir à l'avant pour aider le glissement de celui-ci.



Points à vérifier avant chaque utilisation:



**Ne procédez pas à des réparations sur les vélos.
Les équipes techniques Maelis
s'en chargeront dès signalement.**



Consignes de sécurité

- Pour une utilisation sûre, **le port d'un casque homologué** ainsi que les éléments de protection et/ou de signalisation sont recommandés.
- **Porter un gilet de sécurité** (réfléchissant) lors de vos déplacements hors agglomération de nuit ou de jour par mauvaises conditions de visibilité.
- **Ne jamais rouler de nuit ou par mauvais temps sans éclairage** afin de rester visible des autres usagers de la route.
- **Porter des vêtements clairs** ou des éléments réfléchissants pour pouvoir être repéré à temps par les autres usagers de la route.
- Porter des chaussures dont la semelle est rigide et antidérapante.
- Ne pas porter des vêtements amples au niveau des jambes qui pourraient se coincer dans les roues.
- Porter des vêtements de protection comme des chaussures résistantes ou des gants.
- Respecter les exigences de la réglementation nationale en vigueur lorsque le vélo doit être utilisé sur la voie publique (éclairage, signalisation et avertisseur sonore par exemple).
- Circuler toujours avec les deux mains sur le guidon.
- Ne pas utiliser de casques ou oreillettes audio.
- Ne pas utiliser de téléphone en roulant.
- Ne pas transporter de passager (sauf enfant sur siège adapté).
- Ne pas transporter de bagages qui déséquilibreraient le vélo ou diminueraient la visibilité.
- La fixation d'une remorque est interdite (réalisée par Maelis avec les remorques adaptées).

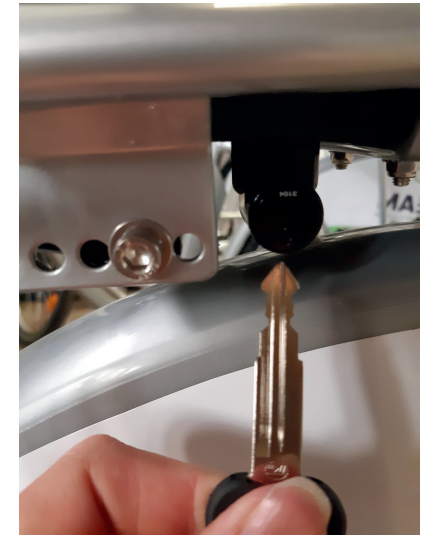
Votre vélo a été conçu et assemblé pour être utilisé par une seule personne. Maelis décline toute responsabilité en cas d'utilisation simultanée par plusieurs personnes, ou de surcharge du porte-bagage ou panier.

L'utilisation au quotidien

À quoi servent les clés?



clé pour le cadenas



clé batterie

L'utilisation au quotidien

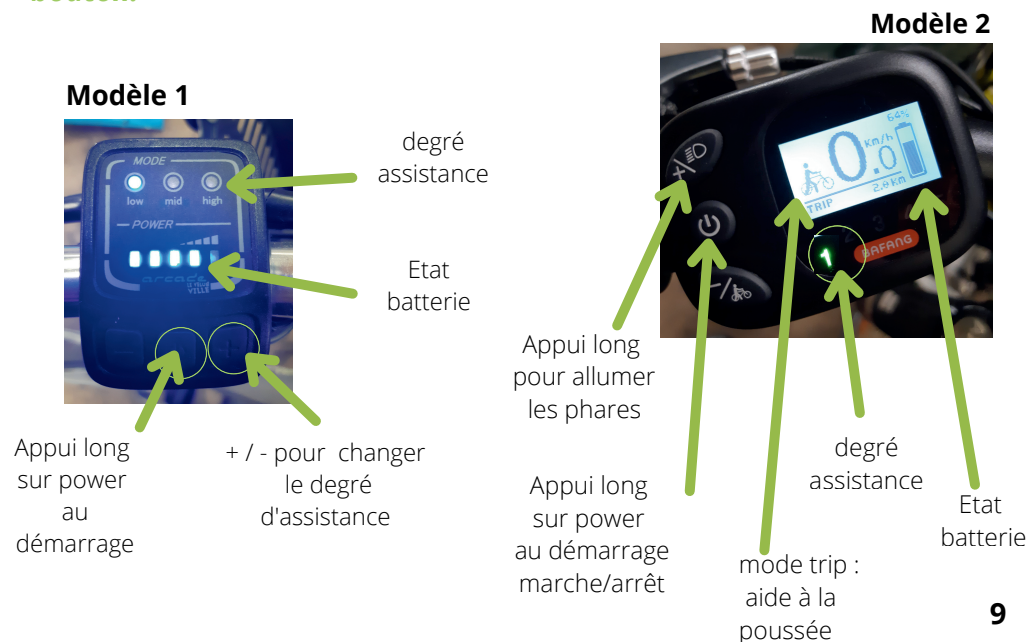
5.Présentation du display

Le display est intégré au guidon du VAE. Il faut appuyer sur le bouton Marche/Arrêt pendant quelques secondes pour mettre le display en marche et appuyer à nouveau quelques secondes pour l'éteindre. Dans le cas où vous n'utilisez pas votre vélo, le display s'éteint automatiquement au bout de 5 mn.

Après la mise en marche, le mode assistance électrique 1 est sélectionné par défaut mais vous pouvez sélectionner le mode d'assistance que vous souhaitez utiliser en appuyant sur les boutons + et -. Il existe 5 niveaux d'assistance à votre disposition et l'aide au pédalage varie en fonction du niveau choisi.

Si vous n'allumez pas le display, le vélo fonctionnera comme un vélo classique, avec le boîtier d'un vélo.

Grâce au display (boîtier à gauche sur le guidon), vous allez pouvoir sélectionner la vitesse de l'assistance électrique en appuyant sur le bouton.



L'utilisation au quotidien

1.Les freins et les roues

Le frein avant est commandé par le levier de frein gauche et le frein arrière par le levier de frein droit. Les freins sont un élément principal de la sécurité du cycliste. Par temps humide, la visibilité et l'adhérence sont moindres, les distances de freinage sont allongées, l'utilisateur doit adapter sa vitesse et anticiper son freinage.

Vérifiez régulièrement l'état et la pression de vos pneumatiques. Dans le cas de votre vélo CVELO, les pneus doivent être gonflés à **3,5 bars**.

Les pneumatiques ainsi que les boyaux doivent être remplacés lorsque la bande de roulement est usée ou présente des déformations, des craquelures ou des coupures.

Une bonne surface de roulement et un bon gonflage sont essentiels pour assurer une bonne tenue de route et un bon freinage et limiter le risque de crevaison.

Comme toutes les pièces d'usure, la jante doit faire l'objet d'un contrôle régulier. Si vous constatez une anomalie (usure anormale ou une éventuelle déformation), contactez Maelis.

En effet, les vélos équipés de freins intégrant la surface de la jante au système de freinage sont sujets à l'usure de la paroi de la jante au niveau de la surface de freinage. Pour éviter tout risque d'accident provoqué par une rupture de la jante, nous vous conseillons un examen régulier des jantes. L'objectif est de s'assurer que la jante ne présente aucun signe d'usure ou la présence de fissure.

L'utilisation au quotidien

2.L'éclairage

Pour allumer et éteindre l'éclairage du VAE, il suffit de faire un appui long sur le + du display lorsque ce dernier est allumé.



IMPORTANT

Les systèmes d'éclairage sont soumis aux réglementations nationales du pays d'utilisation du vélo.

3.Le poids total maximum autorisé

Le poids total maximum autorisé pour le cycliste et éventuellement ses bagages ne pas excéder celui recommandé par le constructeur, à savoir 120 kg pour le vélo CVélo. Ne pas charger le panier à l'avant de plus de 5 kg.

L'utilisation au quotidien

4.La technologie VAE

Le vélo à assistance électrique (VAE) est un vélo traditionnel équipé d'une motorisation électrique qui assure le soutien au pédalage et permet de prendre en charge une partie de l'effort fourni par le cycliste. Un ou plusieurs capteurs commandent au contrôleur de libérer de l'énergie de la batterie pour alimenter le moteur.

Grâce à l'assistance électrique, vous gagnez en puissance avec beaucoup moins d'effort à fournir. Cette assistance se met en marche seulement si le cycliste pédale.

Ce système fournit une assistance de traction dite directe. Elle fonctionne de manière linéaire tant que le pédalier est en rotation jusqu'à sa coupure à 25 km/h.

Cette assistance vous sera utile pour démarrer, pour pédaler contre le vent ou dans une montée. Vous êtes libre de choisir le degré d'assistance en fonction de l'effort et du parcours, via l'afficheur situé sur le cintre.

Attention : ne jamais démarrer avec une assistance au dessus de 1.

À l'attention des parents et tuteurs légaux d'enfant entre 16 et 18 ans

- Assurez-vous que l'enfant a appris et compris les règles pour une utilisation sûre et responsable de son VAE dans l'environnement dans lequel il va se déplacer.
- Assurez-vous que l'enfant est correctement formé à l'utilisation d'un VAE, particulièrement en matière d'utilisation sûre des systèmes de freinage.
- Le tuteur légal est responsable de la sécurité de l'enfant et des dommages éventuels causés par l'enfant. Assurez-vous régulièrement que le vélo est bien adapté à la taille de l'enfant.